



Obtenir son SEMOCODE

[Restez informé](#)

Comptes déchèteries et semocodes



Pour obtenir votre SEMOCODE, merci de compléter le formulaire correspondant à votre situation en cliquant sur le lien suivant :

[• OBTENIR SON SEMOCODE ET SON IDENTIFIANT WEBUSAGER](#)

Vous trouverez également ci-dessous des informations pratiques pour vous aider à remplir votre formulaire de demande d'un SEMOCODE.

Les documents de communication :



[Télécharger le dépliant explicatif](#)



[Télécharger le bon d'inscription pour la demande de votre SEMOCODE](#)

Particuliers: comment remplir le formulaire de demande d'un SEMOCODE

Au préalable, préparer les pièces justificatives obligatoires :

- 1) **Un justificatif d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
- 2) **Un justificatif de domicile** de moins de 3 mois. (facture d'eau, d'électricité, taxe d'habitation, facture de mobile ou internet, quittance de loyer, acte de propriété...)

Remplir son formulaire d'accès en déchèterie

Par internet (le plus rapide) :

- **Créer vous même votre compte sur le site prévu à cet effet:** [: https://semocodm.webusager.fr/](https://semocodm.webusager.fr/)


Vous pourrez envoyer vos pièces justificatives via le formulaire en ligne. Si vous n'avez pas de scanner vous pouvez prendre des photos de vos justificatifs. Si ils sont lisibles, ils seront validés.



- **Au service bacs du Semocotom, 9 route d'allegret à Saint-Leon (33670)**

IMPORTANT : L'idéal est d'avoir une adresse e-mail car elle vous facilitera la gestion de votre compte. Elle permettra de recevoir votre semocode et d'être tenu informé de vos droits restants en accédant à [votre compte personnel](#). Vous trouverez vos références de connexion avec le mail ou le courrier où vous aurez reçu votre SEMOCODE.


- **Par courrier** :

Vous pouvez remplir le formulaire papier que vous aurez reçu par courrier ou que vous aurez  [téléchargé sur notre site](#) , y adjoindre vos justificatifs et retourner le tout à : **Semocotom - Operation Semocode - 9 route d'allégret - 33670 Saint-Léon**

Cas particuliers : employeur par chèque CESU

Si vous employez directement une personne par le dispositif du chèque CESU, vous pouvez l'autoriser à faire des dépôts en déchèterie en utilisant votre compte personnel.

Pour cela vous devez :

- Informer préalablement le SEMOCTOM de l'intervention d'une personne en nous communiquant son nom et ses coordonnées. **Vous recevrez alors en plus un code d'accès spécifique pour ce type d'opération (SEMOCODE CESU)**
- Signer une procuration à cette personne :  [procuration SEMOCODE CESU](#)

Cette procuration doit être limitée dans le temps et/ou en nombre de passages.

Si l'autorisation que vous donnez n'est pas suffisante, vous devrez en faire une autre.

Sans cette autorisation, l'accès à la déchèterie peut être refusé à votre intervenant.

Attention : dans cette situation le traitement des déchets apportés en déchèteries ne doit pas vous avoir été facturé par ailleurs.

Si vous souhaitez confier la gestion de tout ou partie de votre compte déchèterie à une structure d'aide à domicile, vous devez :

Signer une procuration à la structure agréée pour l'aide à domicile de votre choix qui vous en expliquera le fonctionnement.

Pour tous renseignements : SEMOCTOM : 05-57-34-53- 20

Obtenir son SEMOCODE - Semocotom